

PLU de Mallemort : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 2 octobre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Mallemort (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 24 septembre 2025. Il délimite 80 zones, dont 43 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 2 octobre 2025.

- Le PLU de Mallemort s'applique dans sa version du 24 septembre 2025 ; nous publions 68 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 80 zones : 43 urbaines (U), 6 à urbaniser (AU), 3 agricoles (A) et 28 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Mallemort occupe le rang 40 par le nombre de zones délimitées : 28 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 422 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Mallemort depuis 2013, pour 598 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	80 zones
Zones urbaines (U)	43 zones
Zones à urbaniser (AU)	6 zones
Zones agricoles (A)	3 zones
Zones naturelles (N)	28 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	MALLEMORT
Version du	24 septembre 2025
Partition GPU	DU_13053
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_13053/3ce1d66702d1f5f20fc3283b4287204a/13053_reglement_20250924.pdf
Règles extraites	68 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Mallemort

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	22 septembre 2026
Motivation de la décision	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement
L'arrêté sur Légifrance	présentent une période de retour inférieure à 10 ans. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054877080

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/mallemort-13053>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Mallemort : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
13 reconnaissances
13 juin 2023

Inondations et/ou Coulées de Boue

2 plans

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

Ua, Uaz, Ub, Ubz, Uc, Ucz, Ue, Uez, Uez1, Uez2, Uez3, Ug, Up, Upe, Upz, 1AU, 1AUE, 2AU, 2AU1, 2AU2, 2AUe

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

13053

13370

Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Bouches-du-Rhône

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

80 zones

80 zones

80 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Alleins (3,1 km)

Charleval (5,0 km)

Aurons (6,8 km)

Lamanon (8,0 km)

Sénas (9,1 km)

Pélissanne (11,0 km)

Eyguières (14,1 km)

Salon-de-Provence (14,4 km)

Grans (16,8 km)

Lambesc (8,8 km)

Laugzon-Provence (17,3 km)

La Roque-d'Anthéron (10,7 km)

Cornillon-Confoux (19,0 km)

La Fare-les-Oliviers (19,4 km)

41 zones

65 zones

40 zones

31 zones

39 zones

67 zones

48 zones

257 zones

51 zones

93 zones

121 zones

40 zones

46 zones

48 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/mallemort-13053>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Mallemort : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Miramas (21,1 km)	141 zones
Saint-Chamas (22,7 km)	67 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/mallemort-13053>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.